Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Recu en préfecture le 21/06/2024

Publié le



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT du REGISTRE

DÉPARTEMENT AIN

des DÉLIBÉRATIONS

-=000=-

du CONSEIL MUNICIPAL

2024056

de la COMMUNE de PÉROUGES

Séance du 18 Juin 2024 Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 15 L'an deux mil vingt-quatre et le dix-huit juin à 20h00, le Conseil En exercice: 15 municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au Présents : 12 nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous Votants: 13 la présidence de Madame MAGNON-MICOLAS Nathalie, Maire, Date de la convocation 11 juin 2024 Date d'affichage 11/06/2024 Présents: Nathalie MICOLAS, Florence DE POUMEYROL, Gilbert GRECO, Gérard FLEJOU, Jean-Luc VIBERT, Christelle MORTEL, Paul VERNAY, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Eric MEUNIER. Phillipe LAMBERT, Frédéric MALBOS, Maryvonne HERRENKNECHT, Absents excusés: Marlène BLASQUEZ donne pouvoir à Christelle MORTEL. Alain MORGILLO, Absents : Paul SAISSET Frédéric MALBOS a été élu secrétaire de séance

Objet de la délibération :

TARIFS PRAVITISATION DU PARKING SOUS L'EGLISE ET PLACE DU TILLEUL

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de mettre en place un tarif pour la privatisation du parking sous l'église et la place du tilleul pour les événements.

Elle informe qu'au vu des demandes nombreuses pour avoir une privatisation des parkings de la cité pour les voitures de collections ou autres événements nous mettons en place un forfait à la journée de 200€ pour les places sous l'église et de 400€ sur la place du tilleul. Une étude sera faite avant chaque réservation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 1 voix contre, 2 abstentions et 10 pour,

- ACCEPTE de fixer les tarifs exposer plus haut.
- AUTORISE à encaisser ces sommes et à signer les documents nécessaires.

La Maire, DE PENANTALIA Nathalie MICOLAS